

Le Journal de Gien, 31 mars 2022

L'UNION DES SAPEURS-POMPIERS DU LOIRET S'EST RÉUNIE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DIMANCHE À DAMPIERRE-EN-BURLY

« Ils attendent ce qu'on leur a promis ! »

L'union des sapeurs-pompiers du Loiret présidée par le commandant Michel Gougeon s'est réunie dimanche dernier à Dampierre, en présence de nombreux élus dont le président du département Marc Goulet.

Le commandant Michel Gougeon profitait de cette occasion pour annoncer son départ du bureau de l'UDSPL. Il conserve cependant un mandat au sein de l'Union régionale et mènera à son tour le rôle de la commission volontaire à la Fédération nationale.

« Il est urgent d'avancer »

Le commandant souligne : « Nous avons des décrets mais nous n'avons rien fait pour les mettre en œuvre avec nos parlementaires. Les sapeurs-pompiers de France attendent ce qui leur a été promis. Demain ou après, il y a des sapeurs-pompiers



Les personnalités ont salué les pompiers, dont le commandant Michel Gougeon, qui quitte la présidence de l'UDSPL.



mais et une nécessité face à ces nombreux sinistres ».

Renouveau de la médaille de la reconnaissance
L'Assemblée générale a été émaillée par de nombreuses visites de médailles et distinctions, notamment la médaille de la reconnaissance de l'Union départementale en tant qu'adhésionnaire à Thierry Salé pour ses bons et loyaux services. Une distinction sera très prochainement pour nommer le nouveau président de l'UDSPL.

FRANÇOISE NÉLON

MAIRIE. La 1^{re} Mairie promulguera le 23 novembre 2022 l'arrêté de nomination de sécurité civile et notamment les services d'incendie et de secours. Elle permet de faciliter l'engagement d'urgence d'un nombre unique d'appel d'urgence et de mettre en place une réponse ciblée des services d'incendie et de secours.

Des décrets revus et corrigés par la justice, ce n'est pas ce qui a été promis. Mais, les parlementaires, les sapeurs-pompiers de France attendent ce qui leur a été promis. Demain ou après, il y a des sapeurs-pompiers

volontaires et professionnels qui tous les jours font les bons des citoyens d'urgence. Ils attendent ce qui leur a été promis. Demain ou après, il y a des sapeurs-pompiers

pendant ce temps-là, il n'y a pas de sapeurs-pompiers. Ils attendent ce qui leur a été promis. Demain ou après, il y a des sapeurs-pompiers